

Le Québec fut toujours tenu à l'écart des discussions sur la nature de ces modifications même si celles-ci devaient nécessairement s'appliquer par la suite à une partie de son territoire. Ce n'est qu'en décembre 1981, suite à une entente entre ces trois provinces et le gouvernement fédéral, que ce dernier informa le Québec d'une part de la nature définitive des modifications au programme et, d'autre part, de son intention de dépenser différemment dans l'est du Québec les sommes qui y seraient économisées suite à ces changements.

Transports Canada évaluait alors que le montant économisé entre les années 1982-1983 et 1986-1987 et à être réaffecté au cours de la même période s'élevait à 31 M\$ pour l'est du Québec; il atteindrait quelque 8,0 M\$ pour Terre-Neuve. Dans le cas des trois autres provinces, une somme de 84 M\$ serait affectée par le gouvernement fédéral au programme d'amélioration du réseau routier tandis que les économies réalisées en vertu des modifications au «MFRA» seraient de l'ordre de 73 M\$.

En ce qui concerne l'année financière en cours, la somme de 1 M\$ à être réaffectée dans l'est du Québec serait, selon des «informations internes» à Transports Canada et obtenues de la part d'un de ses représentants, consacrée à l'amélioration d'équipements aéroportuaires, principalement à Mont-Joli, Bonaventure et Gaspé, de même qu'à la réalisation d'études. Aucune consultation n'a eu lieu sur le choix de ces projets, ni pour ceux à être réalisés au cours des quatre prochaines années pour lesquelles des sommes de 4 M\$, 8 M\$, 9 M\$ et 9,1 M\$ seraient réaffectées.

Compte tenu du manque de consultation et aussi d'informations sur ces projets, on peut se demander s'il s'agit d'une véritable réaffectation des sommes économisées suite aux modifications du «MFRA» ou plutôt de projets que le gouvernement fédéral aurait réalisés de toute façon et pour lesquels des ressources financières auraient déjà été prévues. De même étant donné la conjoncture économique actuelle, les sommes économisées dans l'est du Québec pourraient être moindres que le 31 M\$ anticipé; le gouvernement fédéral y réaffecterait-il ce même montant ou le réduirait-il?